



Plan social irresponsable et inacceptable pour la PJJ Centre Est Nouvelle mobilisation le 29 août 2024 Rassemblement devant la DIR Centre Est à 12 h

Après la forte mobilisation du 14 août, nous devons continuer à nous opposer au plan social. Même si l'administration refuse toujours de chiffrer précisément le nombre de contractuel.les qui seront concerné.es par les non-renouvellements, nous renvoyant à la mission flash diligentée par le ministère de la justice, nous estimons que cela concerne en moyenne 50 collègues par région dont 76 pour la DIR Centre Est

Ce qui pourrait représenter 500 professionnels et professionnelles sous contrat ! C'est du jamais vu à la PJJ ! Sur le fond c'est inacceptable, inadapté et irresponsable. Sur la forme, c'est intolérable.

L'annonce faite le 31 juillet informant les personnel.l.es concerné.e.s ,un mois avant la fin de leur contrat que leur poste ne seront pas renouvelés et que ceux-ci resteront vacants, est violent, maltraitant et indigne d'une administration de la fonction publique. Nos 4 organisations syndicales, réunies en intersyndicale, depuis le début de la mise en œuvre de ces mesures, ont pris acte de la posture irresponsable de la direction de la PJJ. Obstinaire, renfermée sur ses dogmes budgétaires et corsetée par des gestionnaires déconnecté.e.s des besoins du service public, la direction de la PJJ n'a pas bougé d'un iota malgré le dégel budgétaire obtenu par l'intersyndicale auprès du cabinet du garde des Sceaux et suite à la mobilisation du 14 août.

Lors de cette mobilisation, plusieurs services ont été à l'arrêt dans de nombreuses régions, avec l'ensemble des personnels en grève pour manifester leur solidarité envers leurs collègues et pour défendre leur outil de travail. De plus, ce plan social a également fait l'objet d'une intense couverture médiatique.

Plusieurs élu.es, député.e.s et sénateur.trice.s, voire des édiles municipaux, ont manifesté publiquement leur incompréhension et leur colère. A l'issue de l'audience avec la Direction Nationale, à la suite du rassemblement devant l'administration centrale le 14 août, la DPJJ a confirmé qu'elle n'utiliserait pas les 3 millions débloqués par le Ministère de la Justice aux fins du renouvellement de tous les contrats indispensables au bon fonctionnement des services. Cette somme devait financer les salaires des contractuel.les qui avaient obtenu une promesse d'embauche, ainsi que ceux et celles dont les contrats avaient été signés unilatéralement et lorsque les délais de prévenance n'avaient pas été respectés.

Et nous savons que les délais de prévenance sont très peu respectés à la PJJ... La DPJJ balaie donc d'un revers de main les décisions ministérielles... en ajoutant sans sourciller qu'il appartiendra aux organisations syndicales de lui faire remonter les situations problématiques... La DPJJ assume de se plier au régime drastique imposé par Bercy, au détriment des missions du service public, à savoir des besoins des adolescent.es et de leur famille mais aussi pour les professionnel.les qui subiront, n'en doutons pas , la surcharge de travail que va induire ce plan social, et la dégradation des conditions d'exercice des missions et de la qualité de l'accompagnement éducatif surtout.

Malgré l'épuisement professionnel généralisé maintes fois dénoncé avec l'entrée en vigueur du CJPM, la rentrée s'annonce avec un supplément de charge de travail et de charge mentale pour l'ensemble des personnels. La position de l'administration centrale est à la fois dangereuse et inadaptée. Nous ne pouvons laisser la direction de la PJJ mettre ainsi nos services en péril. Nous appelons donc à une nouvelle journée de mobilisation et d'action, y compris par la grève, le 29 août pour le renouvellement pur et simple de tous les contrats indispensables au bon fonctionnement des services. C'est collectivement que nous obtiendrons des conditions de travail digne de nos missions !

**Nous invitons l'ensemble des professionnel.le.s de la justice
(avocats, juges pour enfants), de la protection de l'enfance et les élu.e.s
à venir nous soutenir et nous rejoindre :
le jeudi 29 août 2024 à la DIR PJJ Centre Est à 12h
Au 75 rue de la Villette Lyon
Ensemble défendons les moyens du service public
d'éducation de la PJJ !**